COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



Mouralis Bernard, 2007, L'illusion de l'altérité. Études de littérature africaine. Paris, Honoré Champion Éditeur, 763 p., bibliogr., index (Cécile Campergue)

Quel bel ouvrage que Bernard Mouralis nous offre ici! Il s'agit d'une série d'essais de 1960 à nos jours sur la littérature africaine subsaharienne produite en langue française. L'auteur explore diverses thématiques en se préoccupant des textes, des conditions de leur énonciation et du discours multiforme qui les accompagne. Notons que les littératures produites en langues européennes appartiennent à la réalité de l'Afrique depuis plusieurs siècles.

Bernard Mouralis s'intéresse essentiellement à l'histoire coloniale et à ses répercussions sur les productions littéraires africaines. L'actualité démontre que celle-ci est particulièrement vivante, et qu'elle est «au cœur même de l'histoire de la France contemporaine» (p. 21). Il va sans dire que l'entreprise coloniale a exercé des effets durables au sein des sociétés européennes. Le colonisé a réussi, dans une certaine mesure, à «s'emparer des instruments politiques que ne voulait pas lui accorder le colonisateur» (p. 161). La colonisation, cette «entreprise d'instrumentalisation du sujet dominé, à travers un processus qui le rend étranger à lui-même» (p. 397) est traitée sous plusieurs angles, tout comme l'indépendance de plusieurs pays africains et la situation postcoloniale. Sur plus de sept cent pages, l'auteur s'interroge sur les spécificités de la littérature africaine, ses savoirs, ses engagements, ses critiques, son enseignement, etc. Il passe en revue de nombreux écrits d'auteurs plus ou moins connus (A. Hampâté Bâ, R. Maran, A. Kabou, Sékou Touré, Senghor, A. Kourouma, etc.) sans respecter de division chronologique ou géoculturelle, mais avec le souci de partir des textes et de l'auteur dans le contexte de production de son œuvre.

Dans la première partie («L'écrivain et la traversée de l'espace»), il cite *Esquisses sénégalaises* de l'abbé Boilat, datant de 1853. Ce livre précurseur, à l'attitude nationaliste, illustre une démarche qui ne fera pas école mais qui préfigure «la situation d'un pays qui aurait pu se moderniser sans passer par l'expérience de la colonisation» (p. 47). L'ordre colonial a entraîné la soumission des territoires africains, et l'accession à l'indépendance de nombre de ceux-ci a établi le cadre dans lequel la recherche ou la critique ont situé les phénomènes littéraires dont l'Afrique est le théâtre depuis la fin du XIX^e siècle. La relation de l'écrivain à l'Occident, traitée dans la deuxième partie, évoque la question de l'impôt, centrale dans l'administration coloniale, à partir des textes écrits pendant et après la période coloniale. L'auteur cite Axelle Kabou (1994) qui s'écarte des conformismes habituels au sujet de l'Afrique et rompt avec la tradition du tiers-mondisme. Selon l'auteur, en mettant l'accent sur le «comportement» des Africains dans la stagnation et la régression de leur continent, elle passe trop vite sur la grave situation économique des pays africains et accorde une importance exagérée au culturel.

Dans la littérature négro-africaine, l'accent est mis sur la réalité coloniale et sur la nécessité de revaloriser les cultures africaines. En se référant à plusieurs ouvrages, l'auteur souligne que le point essentiel du système colonial se résume à travers l'antagonisme entre

une domination politique et sociale qui s'oppose aux principes démocratiques, d'une part, et la constitution d'un État dans les pays ou cette forme n'existait pas, d'autre part. La question de l'indépendance est abordée, notamment avec *Le soleil des indépendances* de Kourouma, paru en 1968. L'indépendance se lit à travers deux conceptions: celle du pouvoir et celle d'une notion théorique opposable à la domination coloniale. L'auteur prend l'exemple de l'indépendance haïtienne dans la littérature négro-africaine, véritable témoignage sur la condition du noir.

Les questions du sujet, du genre littéraire et des relations des écrivains africains avec l'esprit des Lumières sont abordées respectivement dans les quatrième et cinquième parties. La perspective nationaliste des auteurs africains se distingue par une lecture et une utilisation des grands aspects de la pensée des Lumières. Elle est partagée entre la valorisation du primitivisme et l'affirmation d'un universel de type juridique.

Si certains considèrent encore la littérature africaine comme «jeune», celle-ci n'en demeure pas moins une littérature à part entière et des progrès indéniables ont été accomplis quant à leur connaissance. Bernard Mouralis l'analyse au sein de l'institution française, dont l'enseignement est encore fragile et marginal. En abordant les différents facteurs idéologiques et l'africanisme, il traite la question de la francophonie et de la langue française comme facteur de séparation entre la France et l'Afrique. Il soulève la méfiance manifestée à l'égard de la littérature africaine qui a remis en cause, par son existence même, et par les contenus qu'elle véhiculait, «la légitimité du discours que l'Occident tenait traditionnellement sur l'Afrique» (p. 620).

Enfin, la dernière partie est consacrée aux perspectives, notamment aux nouvelles solidarités dans un contexte mondialisé. La lutte contre le colonialisme et l'impérialisme du XXe siècle s'appuie souvent sur des valeurs proclamées par des métropoles coloniales et elle exprime aussi une expression de fraternité entre les peuples colonisés. L'auteur souligne que la littérature africaine dispose d'un lien fort avec la pensée romantique, qui continue d'irriguer des grands mouvements d'émancipation du XXe siècle. Il encourage à entendre son appel. Les richesses de l'ouvrage sont nombreuses et nous ne pouvons qu'en recommander sa lecture passionnante.

Références

Boilat D., 1984 [1853], Esquisses sénégalaises. Paris, Khartala.

Kabou A., 1994, Et si l'Afrique refusait le développement? Paris, L'Harmattan.

KOUROUMA A., 1970 [1968], Le soleil des indépendances. Paris, Éditions du Seuil.

Cécile Campergue Centre de recherches et d'études anthropologiques Université Lumière-Lyon 2, Bron, France